



INTERNATIONAL
OMBUDSMAN
INSTITUTE

L'INSTITUT
INTERNATIONAL
DE L'OMBUDSMAN

L'Amérique du nord

Dans ce bulletin :

- Le Président régional Paul Dubé assiste à la réunion annuelle du conseil mondial de l'IOI
- Mises à jour des adhésions
- Subventions régionales
- Groupe de travail sur les Nations Unies et les relations internationales
- L'Ombudsman de l'Ontario signe des Protocoles d'Entente avec des partenaires mondiaux
- Rapport régional
- Appel à l'action

Le Président Régional pour l'Amérique du Nord Assiste à la Réunion Annuelle du Conseil Mondial de l'IOI



Ce fut un honneur d'assister à la réunion annuelle du Conseil mondial de l'IOI à Rabat, au Maroc, du 11 au 16 mai. Après quelques années difficiles pour l'IOI, je suis heureuse d'annoncer que

cette rencontre a marqué un retour à la collégialité et à l'objectif commun qui ont toujours caractérisé notre organisation.



Comme toujours, nous avons un ordre du jour chargé, qui a débuté par une allocution de la présidente de l'IOI. L'une de ses réflexions clés a profondément résonné : la nécessité d'une vigilance constante pour protéger et promouvoir l'institution de l'Ombudsman.

Face aux menaces croissantes qui pèsent sur les systèmes démocratiques, le rôle de l'Ombudsman ne doit pas seulement être préservé, mais activement réaffirmé. Partout dans le monde, les institutions démocratiques — de l'Organisation mondiale de la santé aux organismes de surveillance nationaux — sont attaquées. L'ère de la post-vérité, accélérée par les années Trump, a vu croître l'hostilité envers les institutions qui protègent les droits de la personne et les libertés civiles. Tragiquement, des membres du personnel des bureaux de l'Ombudsman et des défenseurs des droits humains sont menacés — et dans certains cas, tués — pour avoir accompli leur travail. L'ampleur de ces défis exige une réponse unie et stratégique.

La Résolution des Nations Unies et les Principes de Venise demeurent des références fondamentales, renforçant les systèmes qui ont assuré la stabilité démocratique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Lors de la réunion, nous avons discuté de la responsabilité de l'IOI de diriger les efforts visant à recueillir de l'information et à élaborer des stratégies de protection pour réduire le nombre d'institutions de l'Ombudsman en danger. Notre objectif plus large doit être de prévenir de telles menaces — en faisant comprendre de manière claire et indiscutable, tant aux gouvernements qu'au public, à quel point l'Ombudsman est essentiel à une démocratie en santé.

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements aux directrices Diane Welborn et Nadine

Mailloux pour leur aide précieuse dans la représentation des membres nord-américains et le soutien inestimable qu'elles m'ont apporté en tant que présidente. C'est un plaisir de collaborer avec ces praticiennes exemplaires de l'institution de l'Ombudsman.

Mises à Jour sur les adhésions

Le Conseil a examiné un grand nombre de demandes d'adhésion, y compris une demande de membre non votant de l'Ombudsman national des étudiants du Québec, qui, j'ai le plaisir de l'annoncer, a été approuvée.

Subventions Régionales : Autonomiser les Institutions de l'Ombudsman à l'Échelle Mondiale

L'IOI s'engage à renforcer les institutions de l'Ombudsman à travers le monde en poursuivant son programme de subventions régionales. Chaque région est admissible à un financement allant jusqu'à 7 000 €, ce qui reflète la volonté du Conseil de l'IOI de soutenir cette initiative porteuse d'impact.

Ces subventions offrent un soutien financier direct et concret, permettant aux membres de l'IOI de lancer et d'élargir des projets répondant à des enjeux urgents dans leurs communautés. Le programme ne se limite pas à renforcer les institutions individuelles : il favorise également la coopération régionale et le renforcement des capacités, créant un effet d'entraînement positif.

Un large éventail de projets innovants et significatifs ont déjà bénéficié de ce soutien, notamment :

- Des campagnes de sensibilisation aux droits des femmes et des enfants
- Des programmes de formation sur la transparence, la reddition de comptes et la bonne gouvernance
- La création d'un « kit de démarrage » pour les nouveaux bureaux de l'Ombudsman
- Des directives pratiques pour intégrer une approche fondée sur les droits de la personne dans le traitement des plaintes
- Des campagnes d'information publique visant à lutter contre la traite des êtres humains
- Des outils pour évaluer l'impact des enquêtes menées par les Ombudsmans

Ces initiatives illustrent l'engagement constant de l'IOI à accroître la portée, la pertinence et l'efficacité de ses membres.

De plus, l'IOI a mis en place un **Fonds de crise** pour offrir une aide financière d'urgence en période d'instabilité ou de crise, garantissant que les institutions de l'Ombudsman puissent poursuivre leur travail essentiel même dans des circonstances difficiles.

Par le biais de ces subventions ciblées, l'IOI n'investit pas seulement dans des projets individuels : elle investit dans la justice, la responsabilité et les droits de la personne à travers le monde.

Groupe de Travail sur les Relations avec l'ONU et les Organisations Internationales

Le groupe de travail de l'ONU a été initialement créé pour soutenir les efforts de l'IOI visant à obtenir le statut d'observateur permanent auprès des Nations Unies. Après de nombreuses démarches, incluant des échanges avec les Missions permanentes du Canada et des États-Unis, nous avons conclu que—compte tenu de la dynamique actuelle au Conseil de sécurité—cet objectif n'est pas réalisable pour le moment. Par conséquent, cette initiative est reportée.

Cependant, notre engagement envers la collaboration internationale demeure inchangé. En fait, pour refléter cette orientation élargie, nous avons renommé ce groupe : **Groupe de travail sur la coopération internationale et avec l'ONU**.

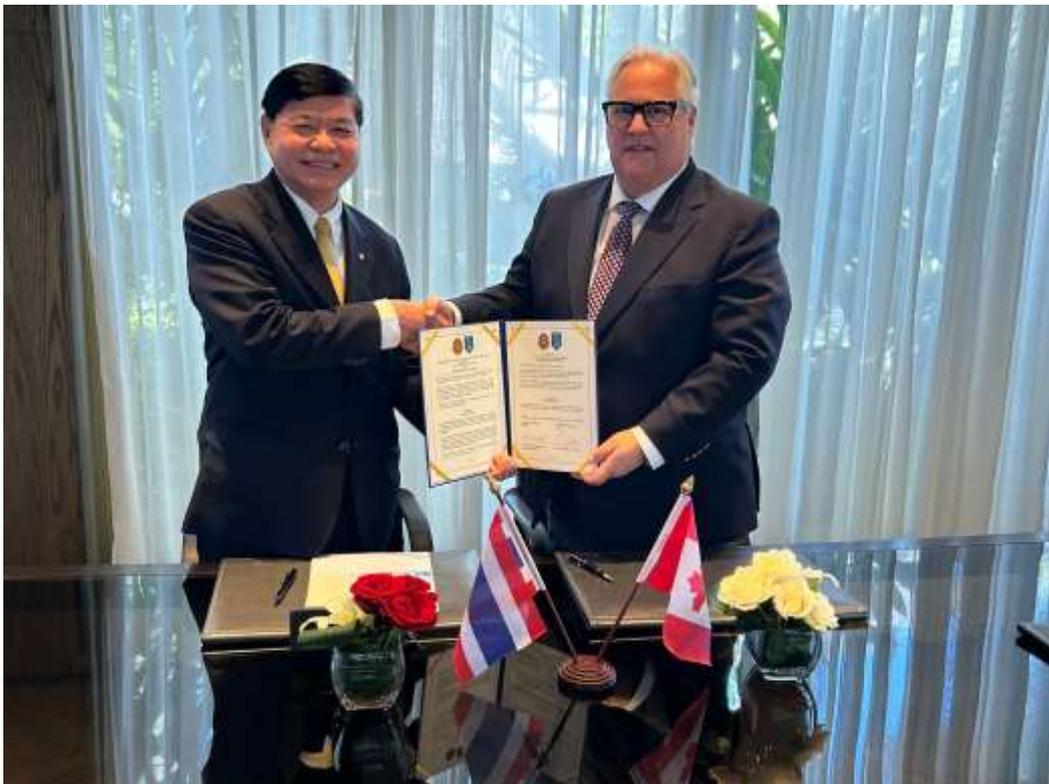
Je me suis porté volontaire pour rédiger un document d'engagement présentant la proposition de valeur de l'IOI aux organisations internationales comme l'ONU et l'OCDE, positionnant l'IOI comme un partenaire stratégique pour promouvoir la bonne gouvernance et l'état de droit.

Le Bureau de l'Ombudsman de l'Ontario Signe des Protocoles d'Entente avec des Partenaires Internationaux

Dans le cadre de la campagne du 50e anniversaire de notre bureau et de nos efforts continus pour renforcer les institutions de surveillance à l'échelle mondiale, j'ai eu le privilège de signer des protocoles d'entente avec mes collègues ombudsmans de la Thaïlande, de Curaçao et des Pays-Bas.



Ces accords favoriseront l'échange de connaissances, de pratiques exemplaires et de stratégies visant à promouvoir l'équité, la transparence et la responsabilité—tout en respectant les cadres juridiques de nos juridictions respectives.



Rapport Régional

L'un de mes objectifs en tant que président régional a été d'élargir notre effectif en Amérique du Nord. Nous étions près d'atteindre notre objectif de 20 membres—ce qui nous aurait permis d'obtenir un siège supplémentaire au Conseil mondial de l'IOI. Malheureusement, nous avons connu des pertes d'adhésion, ramenant notre total à 12.



Malgré cela, j'ai été fier de mettre en lumière l'excellent travail réalisé par les bureaux de l'Ombudsman à travers l'Amérique du Nord. Bien que nombre de nos institutions membres soient de petite taille, leurs contributions sont substantielles et inspirantes. Un [rapport régional](#) détaillé est joint à ce bulletin afin de mettre en valeur les réalisations remarquables de nos collègues.

Conclusion : Un Appel à l'Action

À une époque où les valeurs et institutions démocratiques sont mises à rude épreuve à l'échelle mondiale, les bureaux de l'Ombudsman représentent une protection essentielle pour la justice, la responsabilité et la défense des droits. Pourtant, la valeur de notre travail n'est pas toujours bien comprise par le public—ni même par les gouvernements que nous sommes chargés de surveiller.

Il est impératif que nous passions d'une posture défensive à une posture proactive. Nous devons saisir toutes les occasions d'éduquer, d'informer et de mobiliser—en montrant clairement comment le modèle de l'Ombudsman renforce la gouvernance démocratique, protège les libertés individuelles et favorise la confiance envers les institutions publiques. Nous avons une Résolution de l'ONU et les Principes de Venise pour nous soutenir à cet égard.

Nous, membres de la communauté des Ombudsmans, devons être les leaders de cet effort : en expliquant nos principes, en partageant nos histoires, en démontrant notre impact et en forgeant des alliances avec la société civile, les organisations internationales et les gouvernements. Notre pertinence n'est pas garantie; elle doit être constamment affirmée et méritée.

Soyons audacieux dans notre plaidoyer, clairs dans notre message, et unis dans notre mission. La santé de la démocratie dépend d'institutions comme la nôtre qui ne doivent pas seulement survivre—mais prospérer.



Paul Dubé, Ombudsman de l'Ontario